



# Municipalité de Boileau

Considérant l'actuelle pandémie mondiale de la COVID-19 et de l'état d'urgence sanitaire qui en découle sur tout le territoire québécois, il demeure important de protéger la santé de la population ainsi que des membres du conseil et des officiers municipaux.

Pour ces raisons, la séance ordinaire du conseil municipal du 13 janvier 2022 se tiendra à huis clos et un enregistrement sonore sera disponible sur le site web de la Municipalité.

L'objectif de cette mesure exceptionnelle, dont l'application est temporaire, est de permettre au conseil municipal de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement de la municipalité, sans toutefois compromettre la santé des citoyens, des élus et des officiers municipaux. D'ailleurs, tous les procès-verbaux dûment adoptés par le conseil municipal continueront d'apparaître sur le site web [www.boileau.ca](http://www.boileau.ca). Nous vous remercions de votre bonne et habituelle collaboration !

## ORDRE DU JOUR

### Séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2022 à 19h00

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 8 décembre 2021
  - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 21 décembre 2021
- 4.0 Avis de motion, projets de règlements et adoption de règlements
  - 4.1 Avis de motion
  - 4.2 Projets de règlements
    - 4.2.1 Projet de règlement 22-141
    - 4.2.2 Projet de règlement 22-140
  - 4.3 Adoption de règlements
    - 4.3.1 Adoption Règlement 22-142 abrogeant et remplaçant le règlement 19-118 sur la régie internet des séances du conseil de la municipalité de Boileau
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
  - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
  - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Autorisation des dépenses incompressibles 2022
  - 6.2 Création d'un fonds réservés pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
  - 6.3 Affectation d'une somme réservée pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
  - 6.4 ADMQ – cotisation annuelle, congrès et colloque de zone 2022
  - 6.5 Demande de subvention emploi été 2022
  - 6.6 Terminaison de l'entente intermunicipale concernant le projet du Parc Industriel Vert de Papineau (PIRVP) et de la dissolution de la Régie intermunicipale
- 7.0 Finances
  - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs
  - 7.2 Rapport des salaires nets
  - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
  - 8.1 Dépôt – Liste des contrats municipaux supérieur à 25 000\$
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance